



## **Communiqué – Coentreprise entre Makivik et la FCNQ**

### **Makivik et la FCNQ signent un accord historique et créent une coentreprise pour développer les énergies renouvelables au Nunavik**

**Ivujivik (Québec), le 21 février 2017** – Les dirigeants inuit de la Société Makivik et de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec (FCNQ) sont heureux d'annoncer la création d'une entreprise commune visant à développer les projets d'énergie renouvelable au Nunavik. La coentreprise appartiendra entièrement à des intérêts inuit.

Les présidents des deux organisations ont signé aujourd'hui un protocole d'entente lors de la réunion du conseil d'administration de Makivik tenue à Ivujivik, au Nunavik, créant ainsi la nouvelle coentreprise.

« C'est un moment historique », a déclaré Jobie Tukkiapik, président de Makivik. « Les deux principaux organismes de développement économique de la région travailleront ensemble pour améliorer le sort de tous les *Nunavimmiut*. Cette nouvelle entreprise permettra aux Inuit de contrôler le développement des énergies renouvelables au Nunavik et de veiller à ce que les projets soient respectueux de l'environnement et adaptés aux besoins des collectivités. »

Les conseils d'administration de Makivik et de la FCNQ ont tous deux adopté des résolutions pour créer la coentreprise et lui fournir un capital de démarrage. Un des objectifs premiers est de développer des projets locaux d'énergie renouvelable en partenariat avec les coopératives et sociétés foncières de la région pour fournir de l'énergie aux communautés. D'autres projets énergétiques pourraient être réalisés pour des entreprises minières. Parmi les énergies envisagées pour l'exploitation, notons les énergies éolienne, solaire et même marémotrice – en effet, certaines des plus hautes marées au monde déferlent au large de quelques communautés du Nunavik.

Actuellement, 100 % de l'électricité produite dans la région du Nunavik provient de génératrices alimentées au diesel. Avec sa nouvelle Politique énergétique, le gouvernement du Québec veut réduire de 40 % sa consommation de combustibles fossiles d'ici 2030.

« Grâce à notre division du carburant, les Inuit sont des acteurs de premier plan dans le marché nunavikois de l'énergie », explique Aliva Tulugak, président de la FCNQ. « Nous vendons chaque année plus de 50 millions de litres de diesel et d'autres combustibles pour le transport, le chauffage domestique et la production d'électricité. Nous voulons que les Inuit dirigent les projets d'énergie renouvelable au Nunavik, qu'ils réalisent des économies d'échelle et développent des projets qui répondent aux besoins de chaque communautés. Ces communautés, nous les connaissons particulièrement bien. »

La nouvelle coentreprise travaillera avec les coopératives et les sociétés foncières locales. Elles développeront ensemble des projets visant à offrir aux communautés du Nunavik des énergies propres et renouvelables.

Au cours des dernières semaines, les présidents de Makivik et de la FCNQ ont présenté le plan d'affaires de la coentreprise à Hydro-Québec et à diverses organisations inuit du Nunavik, dont les coopératives, l'Association des sociétés foncières et l'Administration régionale Kativik.

**Pour plus d'information :**

William Tagoona

Coordonnateur des communications et des relations avec les médias

Société Makivik

Téléphone : 819-964-2925

[wtagoona@makivik.org](mailto:wtagoona@makivik.org)

ou Stephen Hendrie

[hendrie@makivik.org](mailto:hendrie@makivik.org)

[www.makivik.org](http://www.makivik.org)

*Makivik est l'organisme chargé des revendications territoriales auquel a été confié le mandat de gérer les fonds du patrimoine des Inuit du Nunavik, tel que prévu dans la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Son rôle est, notamment, d'administrer et d'investir les fonds et de promouvoir la croissance économique en appuyant la création de nouvelles entreprises exploitées par des Inuit au Nunavik. La société encourage également la préservation de la culture et de la langue inuit et apporte son soutien dans des secteurs tels que la santé, le bien-être, l'allègement de la pauvreté et l'éducation des Inuit au sein de leurs communautés.*